

Prix National des Meilleurs Artisans (PNMA)

Contexte :

- Stratégie de développement du secteur de l'artisanat, particulièrement l'axe relatif à l'encouragement de l'innovation et la créativité.
- Mise en œuvre des dispositions du décret N° 192-09-02 du 26 juillet 2011 relatif à l'institution et à l'organisation du « Prix National des Meilleurs Artisans ».

Consistance :

Catégories et valeurs des prix :

- Prix National d'excellence : 100.000 DH.
- Prix National d'originalité : 60.000 DH.
- Prix National d'encouragement : 40.000 DH.
- Prix Hommage : 50.000 DH.

Filières concernées :

- Décoration ;
- Ameublement ;
- Bijouterie ;
- Habillement et accessoires.

Population cible :

- Artisanes et artisans au niveau national.

Objectifs :

- Encourager les artisans à intégrer la dimension innovation et créativité dans l'exercice de leurs activités
- Valoriser le produit et en améliorer la qualité

Impacts

- Diversifier l'offre et répondre aux tendances du marché
- Aider les artisans vainqueurs à équiper leurs ateliers.

Etapes d'organisation

- Dépôt des produits par les artisans au niveau des directions régionales et provinciales de l'artisanat selon les filières susmentionnées ;
- Phase de présélection au niveau des 12 régions par un Jury national composé de maîtres artisans, de designers, d'architectes et de chercheurs dans le domaine de l'artisanat;
- Phase finale : Choix par le Jury national des meilleurs produits parmi ceux ayant été présélectionnés au niveau régional ;
- Organisation de la cérémonie de clôture et décernement des prix aux meilleurs artisans.